



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 9 Juillet 2015

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 21

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 H 45 le **mardi 14 juillet 2015** tiré de la jetée d'Andernos, le mouillage, et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 19h00 et 24h00** dans un rayon de 200 mètres autour du pas de tir du spectacle.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages